



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 02724

Numéro SIREN : 504 431 362

Nom ou dénomination : SFC GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2015 sous le numéro de dépôt A2015/029233

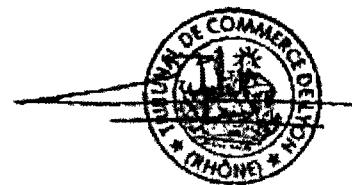
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
LYON



4667902

Dénomination : SFC GROUPE
Adresse : 18 avenue Félix Faure 69007 Lyon -FRANCE-
n° de gestion : 2008B02724
n° d'identification : 504 431 362
n° de dépôt : A2015/029233
Date du dépôt : 18/11/2015

Pièce : Ordonnance du Président



4667902

ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce de Lyon, assisté du Greffier,

Vu la requête qui précède et les motifs exposés,

DESIGNONS en qualité de commissaire aux apports :

La société SOFAGEC - Société Fiduciaire Audit Gestion Expertise Comptable -
35 avenue du Général de Gaulle
69110 SAINTE FOY LES LYON

Avec la mission :

- De vérifier les apports en nature consentis à la société SFC GROUPE par :
 - Monsieur Michel PARDON, domicilié 7 quai Saint Vincent 69001 LYON
 - La société NFL, domiciliée 18 avenue Félix Faure 69007 LYON
 - Monsieur Hervé THOUVENEL, domicilié Impasse du Méchin 69650 ST GERMAIN AU MONT D'OR
 - Monsieur Bertrand THOUVENEL, domicilié Impasse du Méchin 69650 ST GERMAIN AU MONT D'OR
 - Madame Laure THOUVENEL, domiciliée Impasse du Méchin 69650 ST GERMAIN AU MONT D'OR
 - Madame Manon THOUVENEL, domiciliée Impasse du Méchin 69650 ST GERMAIN AU MONT D'OR
 - La société FS CONSULTANTS, domiciliée Kergromo 22580 PLOUHA
 - La société DUPLA PARS, domiciliée 32 rue des Jeuneurs 75000 PARIS
 - La société MASSON CONSEILS, domiciliée 2 Lotissement Le Trèfle 38780 ESTRABLIN
 - La société XP CONSEILS, domiciliée Le Bourg 69480 ANSE
 - La société DUCROZANT CONSEIL, domiciliée Les Carronnières 01800 LE MONTELLIER.
- D'établir un rapport de ses vérifications et évaluations.

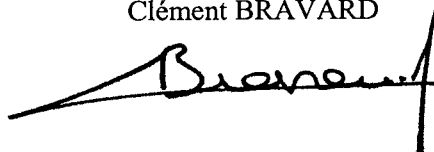
Les dépens visés à l'article 701 du Code de procédure civile étant liquidés à la somme de :
31.90 € HT, 5.20 € TVA, 37.10 € TTC.

Fait à Lyon, le 10 novembre 2015.

LE PRESIDENT
Yves CHAVENT



LE GREFFIER
Clément BRAVARD



GTC LYON
ORIGINAL
Répertoire N° 1505235
Délivré le 12/11/15
Ordonnance exécutoire
au seul vu de la minute
(art. 495 du CPC)
Le greffier

